

Les pays méditerranéens maîtrisent-ils leurs émissions de CO₂ et respectent-ils leurs engagements internationaux ?

Le Protocole de Kyoto amendé en juillet 2001 à Bonn et entré en vigueur en 2005, vise une réduction de 5,2 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2012 par rapport à 1990. L'UE s'est engagée à réduire de 8 % ses émissions de CO₂ en répartissant les efforts entre les Etats membres.

En Méditerranée, 7 pays sont ainsi officiellement engagés à réduire ou maîtriser leurs émissions à 2012: la Croatie, Monaco et la Slovénie (-8 %), l'Italie (-6,5 %), la France (stabilisation), l'Espagne (+15 %) et la Grèce (+25 %). Tous les autres pays de la région n'ont aucune obligation de réduction d'émissions. L'UE 27 a décidé en 2007 d'une réduction de ses émissions des GES de 20% à 2020 (comparé à 1990).

Les émissions de CO₂ en provenance des combustibles fossiles continuent à augmenter dans la plupart des pays méditerranéens.

La croissance des émissions de CO₂ par l'énergie entre 1990 et 2005 est partout supérieure aux objectifs nationaux. Les émissions de CO₂ par l'énergie ont diminué dans 4 pays (Serbie- Monténégro, Croatie, Bosnie-Herzégovine). Elles ont augmenté de plus de 100 % au Maroc et au Liban. Parmi les pays européens méditerranéens, seule la France a stabilisé sa croissance des émissions (+9%).

En 2005, un méditerranéen émet en moyenne 4,9 tonnes de CO₂ par an, soit un peu plus que la moyenne mondiale (4,3 tonnes), mais presque deux fois moins de CO₂ qu'un habitant de l'UE-27 (9 tonnes) et pratiquement

4 fois moins qu'un habitant des Etats-Unis (environ 20 tonnes de CO₂ par an).

Au Nord, les émissions de CO₂ par habitant sont très variables : de 1,5 tonne par habitant en Albanie à plus de 10 à Chypre en 2005. Sur la rive Sud et Est, les écarts des émissions de CO₂ par habitant sont aussi importants : de 1,5 tonnes au Maroc à 8 tonnes en Libye.

Ces valeurs peuvent être rapprochées des émissions de CO₂ rapportées à la consommation d'énergie commerciale. Les valeurs autour de la Méditerranée vont de 1,5 tCO₂/tep en France à: 3,3 tCO₂/tep en Grèce

Définition

Cet indicateur correspond aux émissions nationales annuelles anthropiques agrégées des principaux gaz à effet de serre (GES) : le dioxyde de carbone (CO₂), le protoxyde d'azote (N₂O), le méthane (CH₄), les hydrofluorocarbones halocarbures (HFC), les hydrocarbures perfluorés (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF₆).

Précautions / Notes

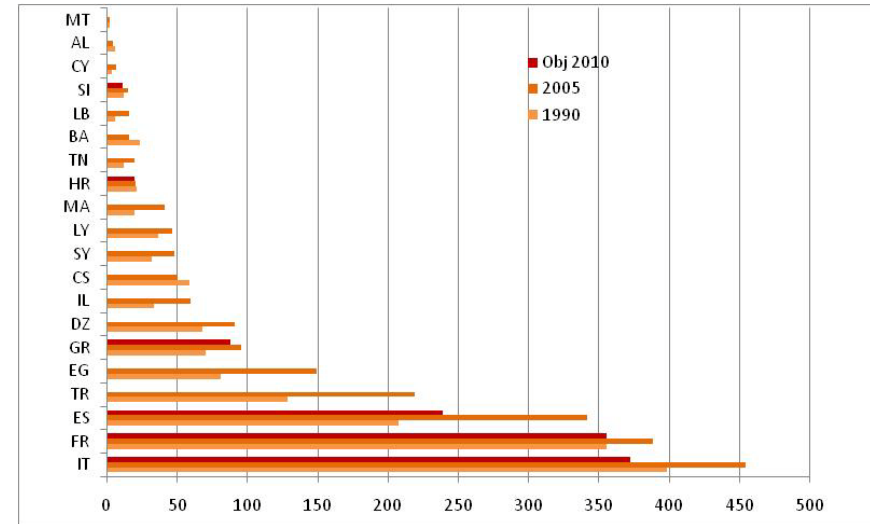
Dans cette fiche, seules les émissions de CO₂ provenant des combustibles solides, des cimenteries et du brûlage de gaz sont considérées. Elles représentent en moyenne plus de 80 % des émissions anthropiques des GES.

Sources / Références

World Resources Institut – Climate Analysis Indicators Tools (WRI-CAIT)
Carbon Dioxide Information Analysis Center (CDIAC)
Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC)

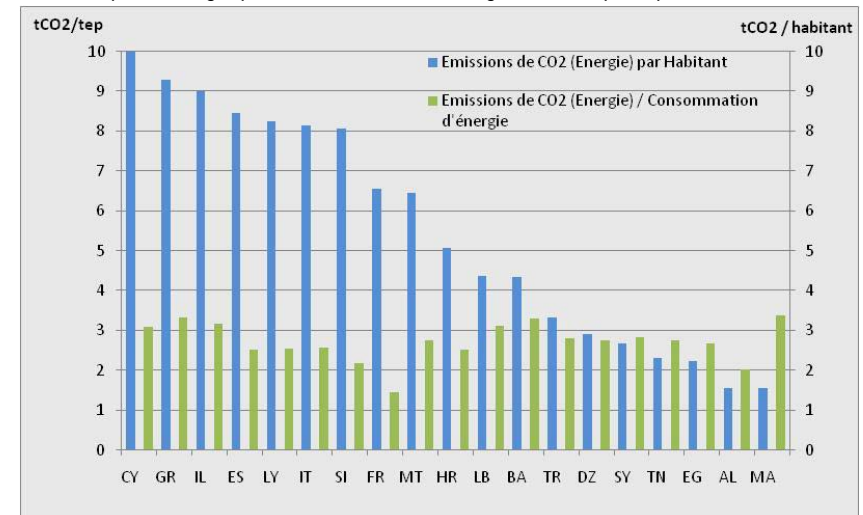
8. Emissions de gaz à effet de serre

Emissions de CO₂ par l'énergie en Mt de CO₂



Source : WRI - CAIT 6.0

Emissions de CO₂ par l'énergie par consommation d'énergie (tCO₂/tep) et par habitant (tCO₂/hab) 2005



Source : WRI - CAIT 6.0